

AVERMES

ENSEMBLE

infos

MAI 2013

Édito	page 2
Environnement et cadre de vie	page 3
Économie et vie des commerces	pages 4-5
Culture et patrimoine	page 6
Jeunesse	pages 7-9
Vie sociale et citoyenne	pages 10-12
Sports et loisirs	page 13
Brèves	page 14
Tribune des groupes	page 15



Réuni le 21 mars, le conseil municipal a adopté des décisions importantes pour notre collectivité.

La toute première concerne le budget qui, conformément au débat d'orientation budgétaire, a été approuvé sans augmentation des taux d'imposition communaux et ceci depuis douze ans.

Grâce aux efforts consentis par tous les services, le budget de fonctionnement est stable permettant ainsi la mise en œuvre d'un budget d'investissement dynamique qui répond aux besoins des Avermois tout en préparant l'avenir. Ce budget d'investissement autofinancé à plus de 80% permet de soutenir l'activité économique locale à travers nos marchés publics.

Le budget du Centre communal d'Action Sociale a été revu à la hausse et de nouvelles actions voient le jour, la solidarité doit s'exprimer avec plus de force dans les périodes difficiles.

Le soutien aux employés de JPM s'est exprimé à travers une motion exigeant des services de l'Etat la plus grande vigilance sur les mesures d'accompagnement en direction des salariés ainsi que celles concernant la convention de revitalisation.

Après concertation, nous avons décidé d'adopter les nouveaux rythmes scolaires avec la semaine de quatre jours et demi dès la rentrée prochaine. C'est là l'expression d'une volonté forte de mettre, sans délais, les jeunes Avermois dans les meilleures conditions d'apprentissage.

Nous travaillons à chaque instant pour dynamiser notre territoire et lutter ainsi contre cette crise qui dure et nous sommes d'autant plus scandalisés aujourd'hui par cette décision incompréhensible de la commission nationale d'aménagement commerciale qui retarde de plusieurs mois le projet de développement de la zone commerciale, pénalisant l'économie et l'emploi d'autant. Nous devons cependant nous interroger pour comprendre qui aujourd'hui aurait quelques intérêts particuliers à retarder ce projet au détriment de l'intérêt général.

En ces moments de difficultés économiques, de chômage à deux chiffres et de défiance vis-à-vis des politiques, notre devoir est de nous unir, de nous rassembler dans un effort commun. Ensemble nous lutterons contre toutes les dérives de l'extrême, et pour notre avenir commun riche d'espoir dans un monde en mutation. C'est l'engagement qui nous amène au sein de l'équipe.

Alain DENIZOT

Maire d'Avermes

Vice-Président du Conseil Général de l'Allier

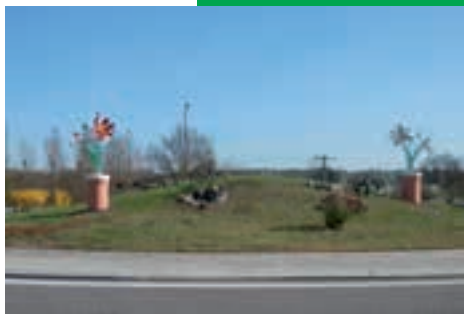
Avermes, ville fleurie classée 2 fleurs

Le label « deux fleurs » décerné en juillet 2012 à notre commune récompense le talent du service espaces verts placé sous la responsabilité de Frédéric Cas. 5 agents spécialisés et 3 jeunes apprentis oeuvrent avec bienveillance au fleurissement de la commune dans le souci de préserver l'harmonie et l'environnement, tout en complétant les massifs colorés d'une touche artistique. C'est le cas récemment de l'éclosion au rond-point « Pince-Cul » de deux plantes fictives sorties de l'imagination de Frédéric Cas, Jean-Michel Rosier, serrurier et de Christophe Chavignon, jeune apprenti en préparation d'un BAC professionnel, à partir de tôles acier et de ferraille.

L'équipe intervient sur 45 hectares d'espaces verts. Le fleurissement représente 13 850 plantes pour 12 massifs ; 1 400 plantes pour 50 suspensions ; 1 950 plantes pour 45 jardinières, 8 kg de jachères fleuries qui apporteront une touche colorée aux parkings et terre-pleins de l'école Jean Moulin et à la mairie. L'automne fait place aux 150 chrysanthèmes et nombreuses autres variétés de saisons : cyclamens, bruyères, tulipes, narcisses, crocus.

Optimisation des moyens et respect de l'environnement sont au cœur des préoccupations.

Le broya ge issu de l'élagage est utilisé en pieds d'arbustes pour éviter le désherbage. L'arrosage provient de la récupération des eaux pluviales des ateliers municipaux.



La terre des jardins familiaux a fait l'objet d'une longue préparation sans utilisation de désherbant pour leur livraison en novembre 2012.

Le fleurissement ne représente qu'une partie du travail. L'équipe s'affaire à l'élagage d'octobre à avril, au désherbage, au traçage et à l'entretien des stades de mai à septembre, à la taille des 3 kilomètres de haies, au débroussaillage des berges de l'Allier et des ruisseaux pour les manifestations sportives.

Avec ses deux fleurs, la municipalité affiche sa volonté de valoriser la commune pour offrir un cadre de vie à sa population. Les panneaux officiels sont désormais installés aux entrées de la ville. Ces deux fleurs susciteront l'attention des automobilistes et leur envie de s'arrêter pour visiter Avermes.

Cette récompense est indissociable du travail fourni par tous les avermois qui participent pleinement à son embellissement. Chaque année, le jury des maisons fleuries s'émerveille devant le fleurissement des maisons et des balcons.

Avermes, ville jumelée avec M'KAM TOLBA, ville du Maroc

En présence des élus marocains et avermois, l'inauguration du panneau officialisant les liens d'amitié entre la ville d'Avermes et la Ville de M'Kam Tolba au Maroc a eu lieu le 19 avril pendant la biennale de la coopération décentralisée.



Bientôt le concours des maisons fleuries

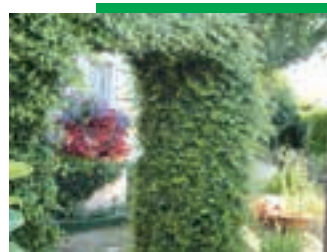
Le concours des maisons fleuries de notre commune repart donc pour une nouvelle année !

Le jury composé de conseillers municipaux et des enfants du conseil municipal jeune des commissions environnement respectives, se déplaceront si le temps le permet, le samedi 22 juin en matinée et... en vélo, afin de juger au mieux les parcs et jardins les plus fleuris des Avermois qui se seront inscrits en mairie.

Pour concourir, il est indispensable que chaque participant s'inscrive en mairie dès maintenant jusqu'au 20 juin 2013, chacun pouvant également parrainer un voisin ou un ami.

Le concours est ouvert à toutes et à tous et chaque participant se voit récompensé. La commune souhaite vivement le plus grand nombre de participants afin de rendre encore plus difficile la sélection des 2 plus beaux fleurissements qui participeront au prix départemental.

Alors dès aujourd'hui, inscrivez-vous et place à votre imagination et à vos boutures ! Sachez également qu'un espace est dédié au jardinage à la médiathèque où vous pouvez consulter les guides.



Agrandissement de la Maison des Arts

Les travaux d'agrandissement de la Maison des Arts ont bien avancé. La charpente est posée. La partie gros œuvre est en cours d'achèvement. Concernant la suite des travaux : le volet « étanchéité » et la pose des menuiseries extérieures pourront débuter puis les services techniques municipaux réaliseront le second œuvre.



Du débat d'orientation budgétaire au budget primitif 2013

Le débat d'orientation budgétaire permet de fixer les principales résolutions qui conduisent à l'élaboration du budget.

Les taux d'imposition votés par le conseil municipal n'ont pas varié depuis 2009 pour le foncier bâti et 2002 pour la taxe d'habitation.

Ils restent donc les plus bas de l'agglomération :

► Foncier bâti : 16,54 % ► Foncier non bâti : 35,24 % ► Taxe d'habitation : 16,86 %

RESOLUTION 1

► Pas d'augmentation des taux d'imposition

RESOLUTION 3

► Recours limité à l'emprunt, pour le financement des investissements.

RESOLUTION 2

► Maintien de la stabilisation des dépenses de fonctionnement (évolution possible en fonction de recettes et dépenses nouvelles : contrats d'avenir, mise en place des nouveaux rythmes scolaires)

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 5 403 662 € (5 390 131 € en 2012).

Le remboursement de la dette (annuité d'emprunt) représente à peine 11 % du budget total.

On affectera seulement 365 994 € de l'excédent (économies réalisées en 2012), le reste permettant de financer des investissements.

Le budget d'investissement s'élève à : 1 594 569 € dont 934 575 € d'équipements et 55 730 € de travaux en régie effectués par notre personnel. Les équipements sont largement autofinancés puisqu'il a été décidé de limiter l'emprunt à 200 000 € et de désendetter ainsi largement la commune.

Les principaux investissements concernent la voirie (poursuite du chemin des groitiers, réfection de divers carrefours, de trottoirs et de chemins), l'agrandissement de la maison des arts à proximité de l'église, l'avancement du contrat d'aménagement du bourg, l'entretien des bâtiments et notamment la réfection de la toiture du local du tennis et l'installation de la verrière à l'entrée d'Isléa, le renouvellement du parc informatique de la mairie (dont le site internet), et du matériel technique (dont un véhicule).

L'équipement des écoles prévoit le renouvellement courant du matériel et du mobilier et la mise en place des nouveaux outils pédagogiques, tableaux interactifs, tablettes tactiles, jeux...

Ces dépenses sont largement autofinancées (à près de 80 %) puisqu'il est prévu de recourir à un emprunt de 200 000 € seulement ce qui permettra de désendetter, encore plus largement la commune.

Toutes les données budgétaires seront prochainement consultables sur le site internet de la mairie en cours de refonte.

Trois commerçants ont fait le choix de s'installer à Avermes :

Madame Karine CHARLES, esthéticienne a ouvert son institut BEAUTE PARADIS le 21 janvier

Épilation, soins du visage, des mains, du corps, des pieds, maquillage sont proposés sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 19h.

■ PRATIQUE : BEAUTE PARADIS - ZA La Rigolée - 03000 Avermes - 04 70 44 61 24



Monsieur Nicolas Forestier et son épouse Ludivine sont les nouveaux propriétaires de l'Enjoy Bowling (ex Luna Bowl) depuis le 6 mars

Une discipline que connaît bien monsieur Forestier pour l'avoir pratiquée en tant que champion de France. Aujourd'hui ce passionné en fait sa profession, suite au choix de la famille de quitter la région parisienne pour s'installer à Avermes.

■ PRATIQUE : L'ENJOY BOWLING - ouvert du mardi au dimanche
Chemin des Maisons Neuves - 03000 Avermes - 04 70 42 66 00



La SAS Quantum Systèmes dirigée par Monsieur Stéphane Boron a installé ses unités de production et de commercialisation en bornes sanitaires pour camping-cars Flot Bleu dans la Zone Cap Nord.

La SAS Quantum Systèmes est spécialisée dans l'offre de bornes pour camping-cars Flot Bleu et en assure l'ensemble de la chaîne depuis la fabrication des coques en résines, l'assemblage, le montage jusqu'à la commercialisation

avec la pose et la maintenance. Avec ses 10 salariés, dont la moitié est dédiée à la fabrication des coques étendue à la fabrication des meubles de bureau et de commerce en polyester et l'autre moitié est spécialisée dans l'assemblage, la pose et la maintenance sur toute la France, la société Quantum Systèmes

adapte le type d'accès à la borne selon la demande : gratuit - par carte bleue - par monnayeur. Les collectivités locales représentent 75% de la commercialisation, les 25% restants concernent essentiellement la grande distribution. 600 bornes Flot Bleu sont aujourd'hui réparties dans toute la France.

■ PRATIQUE : SAS QUANTUM SYSTEMES - Zone Commerciale CAP NORD - RN7 - 03000 AVERMES - 04 70 42 18 70

Rendez-vous sur notre marché

Sur le parking des Portes d'Avermes contigu au parc de la mairie

- Le marché hebdomadaire chaque samedi de 9h à 12h
- Le marché d'automne le samedi 19 octobre de 9h à 13h
- Le marché de Noël les samedi 7 et dimanche 8 décembre



CULTURE ET PATRIMOINE

22^{ème} Journées Nature « Au cœur du bocage »

Du 29 mai au 4 juin, Isléa prendra des couleurs bocagères à l'occasion des 22^{ème} Journées Nature. Organisées par l'Association pour la Vie Culturelle d'Avermes (AVCA) et le service culturel, cette nouvelle édition nous plongera dans la magie des haies. Des sorties, des projections de films, des expositions, des conférences, des débats ainsi qu'un

concours photographique rythmeront cet événement et nous conduiront à la découverte de l'histoire du bocage, de ses multiples fonctions et de sa biodiversité. De nombreux ateliers à l'attention des scolaires seront également proposés en liens avec différents intervenants (l'ADATER, la LPO, le Vert Plateau, Les Petits Débrouillards et Anis étoilé).

Alors, laissez-vous conter le bocage et venez à la rencontre de ce précieux patrimoine qui façonne notre paysage depuis plusieurs siècles.

**ADATER : Association pour le Développement de l'Agri-Tourisme en Espace Rural - LPO : Ligue de Protection des Oiseaux*



■ **PRATIQUE** : Site internet : 04 70 34 23 65 - <http://journature.free.fr/> pour plus de détails, la plaquette des 22^e Journées Nature est jointe au bulletin municipal.

Depuis le 25 février, Mélanie FORM, étudiante, participe aux côtés du service culturel, à l'élaboration et à la coordination des Journées Nature dans le cadre de la préparation d'une licence professionnelle « gestion et pilotage de projet » à l'IUT de Bourges. Sa mission s'achèvera le 14 juin.

Mélanie Form à gauche aux côtés de l'équipe culturelle d'ISLEA

Les prochaines expositions de la passerelle valent le détour

Du 20 juin au 14 septembre :

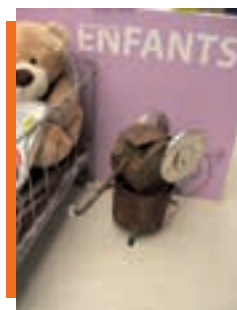
Olivier Môme et les enfants des ateliers arts plastiques exposent



Quand vous aurez vu l'exposition d'Olivier Môme, votre relation au carton va changer. Vous ne le jetterez certainement plus avec la même indifférence... En effet, à travers « mon Panthéon à moi », il redonne vie, grâce à ce matériau, à une série de visages tous plus impressionnants les uns que les autres...

Pendant ce temps à l'étage inférieur, les enfants des ateliers ne comptent pas rester dans l'ombre de cet artiste, ils ont bien l'intention de lui montrer de quoi ils sont capables... Et une chose est sûre c'est qu'ils ont de la ressource !

Si vous avez eu l'occasion de flâner dans les allées de la foire expo 2013 vous avez pu découvrir les œuvres des enfants des ateliers arts plastiques qui ont « illuminé » le stand du SICTOM Nord Allier... C'est « La » date à noter dans vos agendas !



Ateliers arts numériques

Pendant les vacances de février alors que certains enfants ne pensaient qu'à surfer sur les pistes enneigées, un petit groupe d'irréductibles se réunissait chaque matin (et ce durant une semaine), à la passerelle,

afin d'imaginer, de créer, de chercher... Leur outil imposé : l'ordinateur... et ils, ou plutôt elles, s'en sont sorties haut la main ! Résultat du stage de très beaux photo-montages à faire pâlir de jalousie !



La municipalité mise sur les nouvelles technologies dans les deux écoles élémentaires – deux Tableaux Blancs Interactifs et deux classes mobiles installés depuis décembre

La municipalité accorde une priorité aux équipements des écoles en informatique. Depuis décembre 2012, elle a équipé les deux écoles élémentaires d'un Tableau Blanc Interactif - TBI et de deux classes mobiles pour le plus grand bonheur des enfants mais aussi des enseignants comme l'expérimentent mesdames Maridet et Cury à l'école François Réveret et Monsieur Aguinet à l'école Jean Moulin.

Les services techniques municipaux ont réalisé le câblage, le raccordement électrique et l'installation des nouveaux matériels.



Le Tableau Blanc Interactif est entièrement tactile et relié à un ordinateur portable, appelé le portable « maître » piloté par l'enseignant.

Le vidéoprojecteur installé au-dessus permet d'afficher l'écran de l'ordinateur sur le tableau et de travailler à partir de celui-ci

à l'aide du stylo tactile qui remplace la craie, et de projeter les travaux des élèves depuis les ordinateurs portables de la Classe mobile. La Classe mobile, ce sont 10 mini ordinateurs portables rangés dans un mobilier spécifique comprenant une imprimante et permettant ainsi de recharger les ordinateurs qui gardent une autonomie de 10 heures environ, et de faciliter leur transport au sein des classes.

Les équipements sont respectivement installés dans la classe de CE2 à François Réveret et en salle informatique à Jean Moulin.

Pour madame Cury qui l'utilise 4 heures par jour « c'est une autre façon de travailler. Les divers documents sont projetés ainsi que



le texte de la lecture, permettant d'entourer les mots qui ne sont pas compris. En géographie, les cartes sont affichées. En grammaire, la facilité de manipulation permet aux élèves de voir les déplacements possibles du groupe sujet ou des compléments circonstanciels. En mathématiques, l'affichage se fait en un seul clic permettant ainsi une meilleure visibilité et un gain de temps en se substituant aux cibles fabriquées auparavant sur papier. Grâce à l'existence d'outils, il est facile en géométrie de faire la démonstration de la mesure ». Les élèves sont répartis par deux sur un ordinateur

portable qui est relié à l'ordinateur maître. L'équipement permet à l'enseignant à distance d'assurer la maîtrise et le contrôle de leur travail sur l'écran mais aussi d'intervenir sur le clavier qu'il peut à tout moment interrompre ou verrouiller.

Monsieur Aguinet, pleinement satisfait du fonctionnement, considère l'équipement bien adapté aux élèves qui participent. Ils vivent leurs erreurs dans l'instant présent pour plus d'efficacité en toute interactivité. Leur travail peut être enregistré pour une lecture en séance suivante.

Après trois mois d'évaluation, les enseignants dressent déjà

un bilan positif : les élèves participent dans un contexte interactif et davantage visuel avec plus de couleur.

Déjà familiarisés avec le monde numérique, ils n'hésitent pas à se déplacer au tableau.

L'environnement ludique facilite l'interaction entre les élèves pour un travail collectif.

Les cours devenant plus attractifs, l'attention est mieux captée, tout en associant l'apprentissage de l'utilisation d'un ordinateur, sans pour autant oublier le tableau noir et les cahiers.



La mise en place des nouveaux rythmes scolaires dès la prochaine rentrée

Après concertation avec les enseignants et les parents d'élèves élus au conseil d'école, la municipalité a décidé de s'engager dès la rentrée 2013 sur la semaine de 4,5 jours.

Rappelons que les objectifs de cette première étape de la loi « refondation de l'école » consistent à un retour au dispositif abrogé en 2008, soit l'allègement de la durée quotidienne des apprentissages scolaires et son étalement sur la semaine, supprimant ainsi une « coupure » hebdomadaire.

D'autres aspects comme la réduction des vacances d'été et la modification du programme interviendront ultérieurement.

Ces modifications impulsées pour favoriser les apprentissages scolaires vont dans l'intérêt de l'enfant et sont unanimement reconnues comme telles.

Votre municipalité pour laquelle la jeunesse est une priorité, a décidé de compléter ce dispositif par la mise en place d'activités péri-éducatives complémentaires inscrites dans le cadre d'un projet éducatif territorial élaboré conjointement avec l'éducation nationale, garantissant ainsi la qualité du dispositif.

Les échanges avec les intervenants potentiels se poursuivent et une rencontre sera organisée avec les familles concernées.



Ce qui peut améliorer les conditions d'apprentissage scolaire et l'ouverture culturelle et sportive de nos enfants ne doit pas attendre.

Ronde des œufs de Pâques du samedi 30 mars

L'initiative du conseil municipal jeunes, une centaine d'enfants des écoles d'Avermes se sont joyeusement éparpillés dans le parc de la mairie à la recherche des œufs habilement cachés par les jeunes élus. Les plus grands ont découvert avec plaisir les jeux d'adresse mis en place par le CMJ et ont longuement patienté pour la récompense attendue : 3 œufs au chocolat.

Félicitations aux jeunes conseillers municipaux qui ont avec sérieux encadré et accompagné petits et grands.



Dimanche 7 avril, le Club des Aînés a apporté son expérience et sa disponibilité pour accompagner le conseil municipal jeunes dans l'organisation de son loto enfants.

Une action pleinement réussie puisque grands-parents, parents et enfants se

Une belle action intergénérationnelle d'entraide et de solidarité

sont mobilisés pour participer et ainsi contribuer à la finalité de l'action : améliorer la vie des écoliers de M'Kam Tolba (Maroc) par l'apport de matériel scolaire.

Les jeunes écoliers avermois, déjà sensibilisés par l'exposition photo du CMJ dans les deux groupes scolaires ont pu constater l'état usagé du mobilier scolaire, des besoins en matériel, de l'absence de sanitaires et se sont mobilisés, avec enthousiasme, pour

cette action généreuse et solidaire.

Le montant intégral de la recette : 1 300 € sera remis au comité de jumelage Avermes M'Kam Tolba par les jeunes élus au conseil municipal jeunes et contribuera ainsi à l'amélioration du travail des écoliers de M'Kam Tolba.





Les jeunes danseurs hip hop avermois sur la scène d'ISLEA le 15 mars

La mise en place d'un stage de danse hip hop a rencontré un vif succès auprès des jeunes avermois. Une chorégraphe professionnelle de la compagnie Daruma est venue enseigner le hip-hop à douze jeunes de 11 à 13 ans à ISLEA. Un stage de cinq jours apprécié de tous qui s'est clôturé par un temps convivial avec les jeunes de la salle des jeunes qui

avaient préparé des crêpes pour l'occasion. Le 15 mars, la troupe s'est produite en première partie du spectacle donné par la compagnie à ISLEA, pour présenter la chorégraphie devant les spectateurs.

Merci au service culturel d'avoir travaillé en lien avec le service jeunesse à la mise en œuvre de cette démonstration

qui participe à la diversité du programme culturel de la saison et à l'accès des jeunes avermois à la culture.



Une carte jeune pour qui ?



Concert, cinéma, bowling, piscine, tu veux faire une sortie, tu as entre 11 et 17 ans et tu souhaites profiter de ces activités à des prix préférentiels. Pour cela, la municipalité te propose une carte jeune à un prix intéressant pour 2 entrées piscine à l'Ovive, 2 ou 1 entrée(s) spectacle de la saison culturelle (selon tarif), 1 entrée au bowling d'Avermes, 1 entrée cinéma. Si tu es intéressé, il te faut juste compléter un dossier d'inscription auprès d'Arnaud Martins, animateur de la salle des jeunes, qui te remettra ta carte.

Les actions de la salle des jeunes à venir



Tournoi FIFA 2013 sur playstation 3

Avec Arnaud Martins, animateur de la salle des jeunes, Clément Soulier, Arthur Fréty président de la Junior Association, accompagnés de Léa Tate et Marie Pellé dans le cadre de leur projet scolaire, vous proposent le samedi 8 juin à la salle des fêtes, un tournoi FIFA 2013 par équipe à deux contre deux.

Le jeu FIFA s'adresse à tout public sans condition d'âge. Le tournoi est quant à lui accessible à partir de 12 ans et limité à 40 équipes de 2 joueurs.

Les jeunes de la Junior Association piloteront et encadreront cette journée sportive virtuelle à l'appui de l'animateur de la salle des Jeunes.

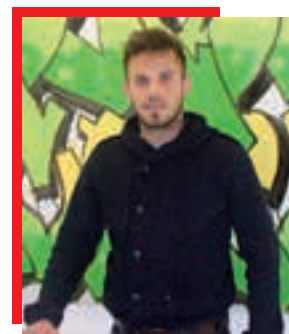
Deux séjours en juillet et août :

Tu as entre 11 et 14 ans : un camp est organisé du 6 au 13 juillet à Montalivet, en Gironde, sur le thème « les spécialistes du tir » avec différentes activités au programme dont paint ball, laser game, ascension de la Dune du Pilat, plage.

Tu as entre 15 et 17 ans : un camp est proposé du 3 au 10 août à Soulac, en Gironde, sur le thème « Les fous du volants » avec différentes activités au programme dont karting, quad, bouée, char à voile, ascension de la Dune du Pilat, plage. Pour chacun des deux camps, les places sont limitées à 7 participants.

Arnaud MARTINS a rejoint l'équipe municipale en tant qu'animateur de la salle des jeunes depuis janvier.

■ **PRATIQUE** : pour connaître les conditions de participation aux séjours et actions de la salle des jeunes, prendre contact avec Arnaud Martins au 06 17 45 16 76.



A la découverte des couleurs et des textures

Dans le cadre de leur thème annuel « l'univers de l'enfant en couleurs », les enfants du multi accueil et ceux fréquentant le Relais Assistants Maternels sont allés découvrir

le Centre National du Musée du Costume.

Ils ont pu voir et admirer des robes de princesses, des costumes de rois, les costumes d'Astérix et Obélix...

La visite a été ponctuée par le toucher de différentes textures de costume : le lamé, la fourrure... et l'essayage d'une vraie couronne de reine !



VIE SOCIALE ET CITOYENNE

La municipalité accompagne la mobilité avec son centre communal d'action sociale

L'objectif de cette nouvelle action inscrite par le CCAS est d'apporter une aide à la mobilité aux personnes à faibles revenus dépourvues de tout moyen de locomotion et résidant hors des zones desservies par le réseau de bus collectif de l'agglomération, pour utiliser le transport à la demande.

Le transport à la demande – TAD – mis en place par Moulins Communauté concerne les zones non desservies par les lignes régulières. Pour Avermes située en zone 1, le service est assuré du lundi au samedi de 7 h à 19h. Vous pouvez bénéficier de ce transport depuis le point d'arrêt proche de votre domicile pour vous rendre dans les centres villes de Moulins, Yzeure et Avermes à la seule condition de réserver au minimum 4h avant le départ.

L'aide du CCAS est limitée à 50 voyages maximum sur la base de la carte aléo multi+ tarif social mise en place par Moulins Communauté et basée sur les critères en vigueur définis à partir du reste à vivre.

Avant de se rendre à la boutique ALEO qui délivre les tickets de transport, il est nécessaire de contacter le CCAS qui vous expliquera la marche à suivre.

	LUNDI	MARDI	MERcredi	JEUDI	VENdREDI	SABED	DIMANCHE
TOUT PUBLIC ZONE 1	de 7h à 19h						
ZONE 1	de 7h à 12h et de 13h30 à 17h						
ZONE 2							de 17h à 20h30
ZONE 1+	Matin : entre 0h30 et 7h30 • Midi : entre 11h30 et 12h30 • Soir : entre 17h et 20h						
ZONE 2+	de 7h à 19h						
ZONE 2	de 7h à 12h et de 13h30 à 17h						
ZONE 1	de 7h à 19h						

TARIFS
Les personnes bénéficiant d'un coupon de la carte sociale Aléo, sont acceptées à bord des véhicules à la demande et les tarifs sont absolument identiques au reste du réseau.

ZONE 1
Avermes, Brassolles, Moulins, Neuvy, Toulon-sur-Allier, Trévol, Yzeure

ZONE 2
Aubigny, Auriiver, Bagnoux, Bessay-sur-Allier, Bessat, Bressay, Chapeau, Chevilly, Chazy, Coulaudon, Genettes, Gousses, Mangry, Montbeugny, Montilly, Neuvy-le-Réal, Saint-Étienne, Souvigny, Villeneuve-sur-Allier

Le CCAS a pour rôle de venir en aide aux Avermoises dans différents domaines.

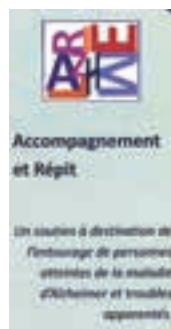
Il a développé des aides envers les plus démunis : paiement des tickets de cantines, bons alimentaires, secours d'urgence, aide aux transports pour les bénéficiaires de la CMU...

Cette nouvelle action a pour but de faciliter les déplacements des personnes âgées ou non pour répondre aux besoins qu'ils soient d'ordres administratifs, familiaux, ... mais au aussi de contribuer à une rupture avec l'isolement.

■ CONTACT : CCAS – 04 70 46 86 48

Le CCAS partenaire de l'action REPIT portée par le centre hospitalier Moulins-Yzeure

La plateforme Répit est un service d'accompagnement et de répit des aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Ce service porte sur trois axes : libérer du temps libre aux aidants dans la limite de 4 fois 3 heures par mois, permettre aux aidants d'accéder à un soutien psychologique, une formation, un groupe de parole, offrir au couple aidant/aidé des temps d'activités en commun à l'extérieur du domicile.



Cette offre d'accompagnement est gratuite.

Cette plateforme a été officialisée le 28 mars par la signature d'une convention entre le centre hospitalier Moulins-Yzeure et les partenaires : les CCAS de Moulins, Yzeure, Avermes – le CLIC AMAGE, le Conseil Général, l'association France Alzheimer, l'ICARAM, l'IRFSSA Croix-Rouge française Moulins, le Réseau Mémoire Allier.

■ PRATIQUE : Centre hospitalier : 04.15.14.85.35 – CLIC AMAGE : 04 70 42 58 70 – France Alzheimer : 04 70 48 51 20 – Conseil Général porteur pour la MAIA : 04 70 34 40 68 – REPIT (ressource entraides partage intergénérationnel à domicile CCAS Moulins, Yzeure, Avermes, IRFSSA Croix Rouge, ICARAM : 04 70 48 51 20

Un hommage aux bénévoles actifs du Téléthon le 3 avril à ISLEA

Il y a 26 ans, personne ne croyait au succès du premier Téléthon. Pourtant depuis, une véritable révolution médicale est engagée au bénéfice des maladies rares. En 2013, plus que jamais, le combat continue. Le téléthon 2012 s'est achevé sur un compteur de 81 065 239 €. A ce jour, plus de 88 millions d'euros ont été collectés grâce à un formidable élan de solidarité. Cela ne doit pas s'arrêter. Ici, à Avermes comme ailleurs, la solidarité a très bien fonctionné. Comme chaque année, un nombre important d'associations se sont mobilisées. De nombreuses personnes de tous bords, tous âges se sont retrouvées pendant deux jours pour à nouveau relancer le Téléthon. Une recette globale de près de 7300 € a été réalisée. Grâce au dynamisme et à la volonté de Christian SIMETIERE, président de l'amicale des Marcheurs Avermois,



cette association a recueilli 5000 € nets. Le samedi 24 novembre 2012, plus de 80 marcheurs ont bravé le froid, le soir 168 repas ont été servis au profit du Téléthon. Tout cela précédé d'une nuit blanche pour la confection de 340 brioches.

Le dimanche, comme chaque année, un après-midi cabaret s'est déroulé grâce à la mobilisation d'associations avermoises : Avermes animation, Comité de

jumelage M Kam Tolba, CNL du Chambonnage, Amicale laïque et Piloufaces. Un spectacle très varié a été proposé pour le plaisir de tous (danses, musique, chorales...).

Le maire et une partie de la municipalité a donc accueilli tous ses bénévoles à Isléa le mercredi 3 avril pour les remercier une nouvelle fois pour leur disponibilité et leur investissement à cette noble cause.

La vie associative poumon pour la commune et cœur pour les Avermois

Bénévolat, Volontariat
et Vie Associative

sera le thème du prochain colloque de la vie associative à noter sur vos agendas le 27 septembre à 19h à ISLEA.

« Avermes, histoire et tranches de vie »

Remise officielle de l'ouvrage aux souscripteurs, un moment de vive émotion et de récompense pour les Avermois

Après trois ans de recherche dans les archives municipales et départementales, de recueils importants de témoignages et de photos, d'analyse et de rédaction, l'association « Avermes d'hier à aujourd'hui » a présenté et remis officiellement le fruit de son travail aux avermois.

Le diaporama, riche de photos inédites, a permis de parcourir les chapitres du livre mais surtout de replonger avec beaucoup d'émotion et de joie dans l'Avermes d'hier, commune rurale rythmée par les travaux des champs, les mariages, les commémorations, les cérémonies religieuses, les fêtes, les veillées, la vie des écoliers...

Robert Chalmin, président de l'association et avermois depuis quatre générations, a passionné son auditoire en faisant partager son amour d'un Avermes où il fait toujours bon vivre et plus particulièrement de l'Est moins connu de la commune où chaque petit chemin est à découvrir et à parcourir.



La remise des livres et le pot de l'amitié ont été un moment privilégié pour échanger souvenirs de jeunesse et anecdotes cocasses d'écoliers. A ce jour, une centaine de livres encore disponibles sont en vente dans des commerces de Michel Ponta et Eric Talbot ainsi que dans les centres Leclerc d'Avermes et de Moulins et dans les librairies de l'agglomération.



Remise des 200 ouvrages souscrits par la municipalité

L'association « Avernès d'hier à aujourd'hui » a remis officiellement les 200 livres souscrits au maire Alain Denizot qui a chaleureusement remercié l'association pour le travail réalisé.

Le maire a souligné l'importance de cet ouvrage destiné en priorité aux Avernois ainsi que la qualité de l'outil de communication qu'il représente pour mieux faire connaître la commune.



Sœur Marie Véronique Mangotte

Le 1^{er} avril, monsieur Denizot accompagné de mesdames Avelin et Charrondière, conseillères municipales, a célébré à la Maison des Sœurs de Notre Dame, les 100 ans de Sœur Marie Véronique Mangotte, née le 1^{er} avril 1913. Sœur Marie Véronique Mangotte a pleinement contribué à la vie sociale de notre agglomération. Son engagement au service des plus démunis a été une constante de sa vie. Nous lui souhaitons un joyeux anniversaire et lui adressons tous nos vœux de bonne santé.

Fête des quartiers le samedi 8 juin

Comme chaque année, la municipalité aura le plaisir de participer à l'animation des quartiers avernois qui se seront inscrits en offrant collation et animation musicale.

■ INSCRIPTION en mairie avant le 21 mai - 04 70 46 55 03



Les élus à la rencontre de leurs administrés

- Samedi 15 juin : chemin de Ravard, Croix des Alouettes, chemins des Alouettes, chemin de Trompsol, chemin des Petits Rocs, chemin de Maltrait, chemin des Taillons
- Samedi 7 septembre : rue Nouvelle, allée des Plantes Martin, rue Pasteur, rue du 6 juin 44.
- Samedi 12 octobre : allée des Sabottes, rue Alphonse Daudet, allée Jacques Prévert, allée des Vredins, Clos Alphonse Daudet.
- Samedi 16 novembre : avenue du 8 Mai, allée Saint-Michel, allée du Docteur Philippe Fournier.

Le maire a réuni le conseil consultatif

Le maire et les élus ont réuni les membres du conseil consultatif le 7 mars. Les échanges ont porté sur la présentation des orientations budgétaires 2013 et des projets majeurs de développement : le contrat communal d'aménagement de bourg et la ZAC Cœur de Ville pour lesquels l'année 2013 portera essentiellement sur la finalisation des études et procédures réglementaires avant d'engager le volet opérationnel, ainsi que sur la modification des rythmes scolaires à partir de la rentrée scolaire 2013.



Une exposition en mairie rendant hommage à la femme résistante



Après une halte au Conseil Général, l'exposition « femmes, handicap, résistantes » a été installée en mairie par Le Zonta Club de Moulins. Les visuels captivants réalisés par le photographe Pierre-Yves Ginet témoignent de la résistance des femmes cambodgiennes pour faire face aux conséquences des mines antipersonnel au Cambodge, au Sida en Angola et de l'action d'une jeune allemande dans la création d'une école pour jeunes aveugles au Tibet.

Site web de Pierre-Yves Ginet : <http://pierreyvesginet-photos.com>

Le Marathon des Isles en Val d'Allier le 9 juin

L'organisation du 28^{ème} Marathon des Isles en Val d'Allier est sur les rails. Son organisation, en partenariat avec l'EAMYA et la collaboration de la municipalité avermoise s'étale sur de longs mois, avec son cortège de contacts, de réglementations et de démarches administratives. Mais rien ne peut freiner notre volonté de poursuivre cette aventure et cette envie de faire vivre à chacun un moment fort de vie sportive. L'épreuve, c'est aussi des rencontres, des amitiés qui se tissent, des échanges dont chacun a besoin dans une période propice à la morosité.

Chacun des protagonistes, coureurs, organisateurs et bénévoles doivent aborder l'évènement avec enthousiasme. Le marathon, avec ses exigences physiques et mentales, avec son aspect de respect et de partage entre tous les acteurs est un élément fondamental de la vie sociale, c'est une de ses spécificités de créer des liens solides. Personne ne doit oublier le Marathon des Isles en Val d'Allier, nous y veillerons.



■ PRATIQUE : pour toute information et réservation - Contact : Gérard ALLIER - 04 70 44 01 17

La semaine du tennis au féminin du 17 au 23 juin



Comme chaque année depuis 10 ans, la petite balle jaune bondira à nouveau sur les courts du SC Avermes pour la 11^{ème} édition de la Semaine du Tennis au Féminin.

Le point d'orgue de cette manifestation étant le Tournoi Pré-National T.M.C. 11/12 ans Filles « Les D'moiselles de Bourbon » du 19 au 22 Juin 2013, nous aurons le plaisir d'y voir évoluer les meilleures joueuses françaises de cette catégorie.

Parrainé par Alizé Cornet, ce tournoi dont la réputation n'est plus à faire, se distingue par la qualité de son plateau de haut niveau, mais aussi par son excellente organisation et la convivialité de son accueil.

Les jeunes filles seront hébergées en famille d'accueil. Beaucoup d'attention et de chaleur sont déployées par les familles.

La fidélité et le dévouement des bénévoles contribuent à la notoriété et la réussite de cette manifestation. Mais rien ne serait possible sans la participation de nombreux partenaires insti-



tutionnels et privés et bien évidemment sans le soutien indéfectible de la Municipalité d'Avermes.

Afin d'occuper le temps libre de ces demoiselles entre deux matchs, des activités sportives extra tennis (tir à l'arc, swing golf, tennis de table...) seront également proposées ainsi que des ateliers culturels et artistiques.

Cette semaine du Tennis au Féminin se terminera le 23 Juin par un rassemble-

ment départemental « TENNIS ENTRE MISS » destiné aux jeunes filles de 8 à 18 ans.

Le Comité d'Organisation vous invite à venir nombreux du 19 au 23 Juin 2013 sur les courts avermoises.

■ PRATIQUE :
Comité Départemental de Tennis
de l'Allier - 04 70 20 28 09
comite.allier@fft.fr.

Véhicules municipaux



Un nouveau véhicule intègre la flotte mobile de la mairie pour faciliter le travail de l'électricien.

Auvergne mobilité



Depuis votre ordinateur ou votre téléphone mobile, il vous est désormais possible de rechercher et de calculer votre itinéraire en transports en commun sur le nouveau site Internet

www.auvergne-mobilite.fr mis en place par la Région Auvergne. En quelques clics, vous avez accès aux informations pour organiser facilement vos déplacements en Auvergne en utilisant une chaîne continue de transports collectifs : TER, cars départementaux, tramway, bus urbains, ..., pour recueillir les meilleures combinaisons pour se rendre d'un point A vers un point B ainsi que les plans, tarifs, coordonnées des guichets.

BRÈVES

Don du sang



Le 3 février à ISLEA lors de l'assemblée générale de l'association, les donateurs de sang avermoises se sont vu remettre un diplôme en reconnaissance de leur fidélité.

1^{er} niveau : Françoise Arnaud – Monique Bouchand – Amélie Bouiller – Jany Lasne – Christophe Turlier

2^{ème} niveau : Didier Fliné – Francine Clerc – Amélie Rodier – Odile Vandestein – Jean-Michel Damé

3^{ème} niveau : Liliane Guichon – Renée Malécot

5^{ème} niveau : Danielle Laforêt – Alain Girardon

La collecte de sang organisée à Avermes le mercredi 20 février a permis à 53 personnes de se présenter dont 2 nouveaux donateurs.



La Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés



informe, accompagne et oriente le public concerné dans ses démarches juridiques à l'appui des permanents spécialisés dans le domaine. La FNATH compte actuellement 2 200 adhérents sur le département de l'Allier.

■ PRATIQUE : FNATH Allier – 93 rue de Paris
03000 Moulins – 04 70 46 17 95

Bientôt les grandes vacances estivales, partez en toute tranquillité

Signalez votre départ en vacances auprès de la Police Nationale : 17 ou auprès de la Police Municipale : 04 70 46 55 03 en indiquant vos noms, adresse, numéros de téléphone et durée de votre absence, ainsi que les coordonnées des personnes susceptibles de venir chez vous. Pendant votre absence des patrouilles de surveillances seront réalisées de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end.

Préfecture : Horaires d'ouverture au public

GUICHET IMMATRICULATION DES CARTES GRISES du lundi au vendredi de 8h30 à 13h

- Renseignements : 04 70 48 30 01 du lundi au vendredi de 8h30 à 13h et de 14h30 à 16h30

GUICHET PERMIS DE CONDUIRE du lundi au vendredi de 8h30 à 13h

- Renseignements : 04 70 48 30 01 du lundi au vendredi de 8h30 à 13h et de 14h30 à 16h30

GUICHET DES ETRANGERS :

- Tout public : lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 13h - le mercredi sur rendez-vous uniquement de 8h30 à 13h

- Demandeurs d'asile et régulations : mardi sur rendez-vous uniquement de 8h30 à 13h

- Renseignements : 04 70 48 33 47 du lundi au vendredi de 14h30 à 16h30

Avec l'arrivée des beaux jours, respecter la tranquillité du voisinage, c'est :

(référence à l'arrêté préfectoral du 2 avril 1991)

- estomper les bruits en réalisant les travaux les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche de 10h à 12h, en arrêtant les fontaines extérieures qui peuvent devenir insupportables par leur « ronronnement » et consommatrices d'électricité.



- tailler les haies et les arbres en bordure de la voie publique ou privée de façon à ne pas gêner la circulation, l'éclairage public, la visibilité, le passage des piétons et à éviter de toucher les câbles EDF et Télécom.

Familles en fête le 30 juin

L'Union Départementale des associations Familiales de l'Allier - UDAF - souhaite réunir les familles lors de la première édition de « Familles en Fête » le dimanche 30 juin de 10 h à 18 h autour d'un événement à la fois festif et informatif, accessible gratuitement. Des liaisons en bus seront mises en place gratuitement au départ de Moulins, Montluçon et Vichy sur inscription.

Pour tous les âges, des activités ludiques seront proposées: jeux gonflables, trampoline ascensionnel, concours divers (échasses, paniers de baskets...), ateliers de loisirs créatifs (maquillages, scrap-booking...) et détente en famille (promenades en calèche). Des

mini-spectacles seront également organisés sur scène permettant la mise en valeur d'associations familiales (démonstration de danse country par l'AFICA), ou d'acteurs d'animations départementales (troupe comédie musicale de Sanssat). Un pôle dédié à la sécurité routière sera mis en place sous la forme d'ateliers.

Un point sécurité et des possibilités de restauration rapide pourront permettre à chacun de passer la meilleure journée possible.



■ PRATIQUE : Renseignements auprès de l'UDAF - 04 70 48 70 62



Protégez-vous du démarchage à domicile ou par téléphone

Nous vous informons qu'aucun organisme ou société n'est mandaté par la mairie pour un démarchage à domicile ou par téléphone et vous recommandons une extrême vigilance.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la police municipale au 04 70 46 55 03 ou la police nationale au 17

GROUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

Une seule brebis galeuse ne doit pas remettre en cause l'engagement de tous les élus.

Certains, sans doute touchés d'amnésie, ont oublié toutes les « affaires » concernant leurs amis et cherchent à cliver la société en faisant le jeu des extrêmes. Nous leur conseillons de s'imprégner de l'histoire de France, des périodes de crises financières économiques et sociales, en particulier celle des années 30, pour comprendre les risques à jouer la division au lieu de se rassembler autour des valeurs de la République.

600 000 élus locaux font un travail considérable, souvent bénévolement, au service de leurs concitoyens dans les 36 500 communes de France.

C'est cet engagement qu'il faut retenir, tout en condamnant avec fermeté, ceux qui ont trahi, en fraudant, la confiance des électeurs.

Dans ce vacarme médiatisé, revenons à l'essentiel de notre mission : **mobiliser toutes les énergies pour résoudre la crise du chômage.**

A Avermes, comme dans les toutes petites collectivités territoriales, les élus partagent au quotidien la vie de leurs administrés dans la vie associative, l'action sociale, l'organisation des services publics et les grandes orientations communales.

Il faut maintenir cette proximité, gage de transparence et continuer à travailler ensemble.

Le groupe PS et apparentés.

GROUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

Bientôt une année d'attentes fortes face au spectre de la rigueur et de l'austérité. Le constat est certes amer, mais il semble évident que sans une volonté farouche de remettre la finance au pas rien ne changera. La preuve est faite (cela n'est pas nouveau) qu'au plus haut niveau de la République elle gangrène les assoiffés de pouvoir.

Peu de mots sur les gigantesques bénéfices alimentant les paradis fiscaux. Pas un mot sur les suppressions d'emplois par des sociétés avides de dividendes et de profits rapides.

Pas l'ombre d'un projet de loi contre les licenciements boursiers.

Les promesses ne font plus rêver. En toutes confidences, elles ne nous ont pas fait rêver !

Certains avaient promis de « moraliser le capitalisme » !

Et la morale dans tout ça ? La réponse est d'une banalité déconcertante : plus d'inégalités, plus de prélèvements, des pensions plus réduites, des salaires « peau de chagrin », plus de chômage et surtout un MEDEF continuant de dicter sa loi avec

l'aval d'organisations politiques ou syndicales à la dérive.

Difficile de faire un monde égalitaire, alors que les intérêts se définissent comme des nébuleuses plus ou moins contrôlables, où quelques-uns feraient leur trou sans états d'âme.

Nous le répétons : nos collectivités sont déjà impactées, et, sans changements rapides, seront dans l'obligation de faire des choix, avec des services moindres ou plus chers, plus de pression fiscale. Cela passe obligatoirement par un moratoire sur les allègements de cotisations des entreprises et autres aides à « l'emploi » ou bien une taxe sur les profits boursiers. Ceci permettrait d'alimenter les budgets des collectivités via une banque publique d'investissement garante de la destination des fonds sans creuser davantage le déficit public.

Le groupe communiste et républicain se mobilisera pour enfin faire entendre à nos élus nationaux combien grandissent la souffrance et l'inquiétude de nos concitoyens.

Affirmer que l'on ne peut faire autrement n'est plus acceptable.

GROUPE OPPOSITION

Le Président de la République, au cours de sa campagne avait promis qu'il aurait un gouvernement avec des ministres intègres. Son premier ministre au cours de la composition du gouvernement, aurait-il oublié les recommandations du Président de la République! pas de ministre ayant eu des problèmes avec la justice. Ce dernier souffre peut être de la maladie d'Alzheimer... il ne connaissait pas tous les rouages de la politique, n'ayant exercé aucune fonction dans un gouvernement ou cabinet ministériel.

Depuis quelques mois, la courbe du chômage est en hausse constante, pourtant notre Président, s'était engagé et avait promis qu'avant la fin de l'année, 2012, le chômage devait diminuer, encore des paroles en l'air. Tous les jours, de nombreuses entreprises ferment les portes. Dans notre cité, JPM bientôt 160 chômeurs, qu'en est-il du ministre du redressement productif, est-il venu à AVERMES soutenir les ouvriers de JPM !, pourtant étant dans le département limitrophe, à moins de 100 kilomètres de notre commune. Je pense qu'il aurait dû venir soutenir tous ces ouvriers et ouvrières qui demain après avoir passé des dizaines d'années dans cette usine qui était toujours productive, vont devoir se présenter au "Pôle emploi".

Enfin sur une note plus optimiste les travaux de la zone des portes d'Avermes sont commencés, ceci permet aux entreprises locales d'avoir du travail pour leurs équipes.

22^{èmes} Journées Nature

Au cœur du bocage

ISLÉA
Avermes

Du 29 mai au
4 juin 2013



empire.com - 06 10 62 80 10



Animations
Expositions
Conférences
Sorties nature



Organisation A.V.C.A. et isléa saison culturelle - <http://journature.free.fr>
Renseignements et réservations au 04 30 34 23 65 - Avenue Isles 03000 Avermes

